

# **COLLOQUE SUR LE TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

**Château Bromont**

**Le 16 septembre 2005 à 12 h 00**

**Projet d'allocution de :**

**Monsieur Jean Couture, sous-ministre adjoint,  
ministère des Transports**

## **ALLOCUTION**

**Membres du comité organisateur,  
Directeurs et directrices de transport adapté,  
Représentants de l'industrie,  
Représentants gouvernementaux et municipaux,  
Représentants des regroupements d'usagers,  
Chers amis,**

- **Il me fait plaisir d'être avec vous.**
- **Le colloque annuel qui remporte, année après année, un vif succès.**
- **Le regret du ministre d'annuler sa présence à votre congrès.**
- **Son personnel et lui sont au courant de l'importance de ce congrès annuel et de la tâche impressionnante que vous exécutez quotidiennement afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées.**
- **Pour nous tous, la dernière année a été une année importante qui a été marquée par plusieurs événements qui ont et qui auront un impact sur le futur du transport des**

**personnes à mobilité réduite. Je mentionne quelques exemples :**

- **La révision et la mise en place du cadre financier du transport adapté pour les années 2005-2007 qui bonifient certains paramètres du programme, tels l'obligation pour les services d'opérer sur une base de 52 semaines par année, la possibilité de procéder à certaines études avec le support financier du MTQ et l'aide financière pour l'augmentation de l'achalandage;**
  
- **La révision de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées qui a fait l'objet d'une présentation, hier matin, de la part du président et directeur général de l'Office et qui nous interpelle tous, principalement en raison de la nouvelle obligation pour près de 280 municipalités de petites tailles de prévoir**

**des services de transport sur leur territoire pour les personnes handicapées, des nouvelles obligations des organismes de transport en commun et des nouveaux pouvoirs de l'Office des personnes handicapées du Québec;**

- **Un sondage à l'échelle du Québec auprès des usagers du transport adapté et des autres partenaires sur les besoins et la satisfaction de la clientèle handicapée concernant le transport adapté, sondage dont vous avez eu quelques résultats plus tôt dans votre colloque;**
  
- **La mise sur pied d'un groupe de travail coordonné par le MTQ sur les aides techniques dans le transport adapté, suite à des représentations de différents partenaires. Les membres du groupe sont la RAMQ, l'ARUTAQ, l'ATUQ, l'ASTAQ, le ROTAQ, la SAAQ;**

- **Des développements sont survenus dernièrement afin que la formation des chauffeurs de taxi devienne une réalité à brève échéance;**
  
- **La tournée de consultation sur le taxi conduite par trois députés qui vous ont rencontrés et durant laquelle vous avez eu l'opportunité d'exprimer vos préoccupations et vos recommandations. Le rapport de l'évaluation et de la consultation sera disponible à l'automne. Plusieurs pistes de solutions vont vous interpeller;**
  
- **Il faut également souligner d'autres volets du programme qui progressent, comme le Programme d'aide à l'adaptation des taxis adaptés, qui est sur le point d'atteindre ses objectifs du début. Actuellement, ce programme fait également l'objet d'une réflexion,**

**principalement pour sa reconduction pour une autre période de cinq ans;**

- **Ces quelques exemples suffisent pour montrer le dynamisme de ce secteur d'activités et l'implication des partenaires afin de se donner les moyens d'offrir des services toujours plus adéquats pour les personnes handicapées, qui ne souhaitent tout simplement qu'un traitement comparable à ce que reçoit la population en général.**
- **Le ministère des Transports est et veut demeurer un partenaire de première ligne. Le Ministère, par le biais de son personnel, veut continuer à faire partie de la parade et non pas être un spectateur dans l'amélioration des services.**
- **Nous sommes heureux des bonifications qui ont été apportées au programme suite à vos commentaires, et nous**

**sommes assurés qu'ils vous permettront de faire progresser et d'améliorer les services que vous offrez.**

- **Nous porterons également une attention particulière à l'information et au support nécessaires aux petites municipalités afin qu'elles respectent leurs nouveaux engagements en matière de transport pour les personnes handicapées. Un guide a été élaboré par le MTQ afin d'outiller adéquatement les municipalités à cet égard et de leur faire part des possibilités de notre Programme d'aide au transport adapté.**
- **Le Ministère devra injecter environ quatre millions de dollars supplémentaires dans ce programme afin de soutenir les municipalités qui ont de nouvelles obligations.**

- **On me dit que votre colloque a encore été un franc succès cette année. C'est tout à fait stimulé après ce colloque que nous retournons tous et toutes dans nos régions pour la poursuite de nos efforts visant la maturité de nos services.**
- **Au nom du ministre des Transports et en mon nom personnel, je vous dis merci pour tous les efforts que vous consentez quotidiennement. Nous sommes très heureux d'être l'un des partenaires et ainsi être associés à ce volet du transport des personnes qui prendra de plus en plus d'importance au cours des prochaines années dans le contexte québécois.**

**Bonne fin de colloque et bon retour à la maison.**

**Jean Couture, ing.  
Sous-ministre adjoint**